

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

#### Modification de la date de consultation publique sur le projet de règlement 12-12

Avis est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 12-12, modifiant le schéma d'aménagement révisé (règlement numéro 8-98), se tiendra comme suit :

**Date :** Mardi 19 février 2013

**Heure :** 18 h 30

**Lieu :** Salle du conseil, MRC de Memphrémagog, 455 rue MacDonald, Magog, Qc

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement révisé par le biais de ce projet de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

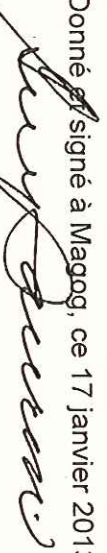
#### RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

Le projet de règlement vise à :

- Modifier le schéma d'aménagement et les dispositions du document complémentaire concernant la remise à l'état naturel de la rive;
- Modifier le schéma d'aménagement et les dispositions du document complémentaire pour intégrer de nouvelles zones d'inondation;
- Apporter des ajustements dans les dispositions sur les rives, le littoral et les milieux humides;
- Intégrer au document complémentaire des dispositions concernant les mesures de protection particulières à prendre en considération dans le cadre d'un plan de gestion des rives, du littoral ou des zones inondables;
- Préciser les mesures concernant les lieux d'enfouissement des boues de fosses septiques et la disposition des boues non traitées de fosses septiques;
- Abroger les dispositions relatives à la mise en œuvre du plan de gestion de la rive est du lac Massawippi;
- Revoir la numérotation du document complémentaire.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement numéro 12-12 (ainsi que le document précisant la nature des modifications qui devront être apportées aux plans et règlements d'urbanisme des municipalités advenant l'adoption de la modification au schéma) au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de Memphrémagog, au bureau de la MRC situé au 455 rue MacDonald à Magog, ou sur le site internet de la MRC ([www.mrcmemphremagog.com](http://www.mrcmemphremagog.com)).

Donné et signé à Magog, ce 17 janvier 2013.

  
Guy Jauron, secrétaire-trésorier

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION (projet régl. 12-12)

Je, soussigné(e), Paul Conway adjoint, secrétaire-trésorier (ère) / greffier(ère) de la municipalité de Canton de Westley, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 23 janvier 2013 entre 9 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 23 janvier 2013.

Signature :

